



Atelier / Focus 4

La situation matérielle des enfants dans l'aide sociale – prestations et lacunes du point de vue des droits de l'enfant (allemand)

*Brève description
Kurzbeschreibung*

La situation matérielle des enfants dans l'aide sociale – prestations et lacunes du point de vue des droits de l'enfant

Le minimum social pour les enfants est un droit protégé au niveau national et international. La Constitution fédérale et plusieurs traités internationaux, notamment la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, reconnaissent les besoins particuliers des enfants en matière de protection et d'assistance. Ces normes posent des minimas qualitatifs et déterminent des indicateurs permettant d'évaluer l'adéquation des prestations sociales accordées aux enfants.

Les prestations de l'aide sociale se définissent pour une part essentielle en fonction des besoins de subsistance basiques. Pour un ménage de plusieurs personnes, dont fait partie la famille avec enfants, le calcul se fonde sur le besoin de référence à l'aide d'une échelle d'équivalence. Selon les cas, des prestations complémentaires liées à la situation sont accordées, lesquelles englobent également les besoins spécifiques aux enfants.

L'atelier prévoit la présentation et la discussion des résultats et des conclusions provisoires d'une étude sur le point d'aboutir relative à la situation matérielle des enfants bénéficiaires de l'aide sociale. La question centrale consiste à savoir dans quelle mesure les prestations fournies par l'aide sociale sont adéquates pour garantir le minimum social des enfants en situation de précarité et de leurs familles. Il s'agit aussi d'examiner si les besoins spécifiques des enfants sont dans ce cadre suffisamment couverts, en particulier dans les domaines importants pour leur développement que sont la formation et la participation sociale. La discussion portera sur les problématiques actuelles dans ce domaine et doit mettre en exergue des modes d'action concrets pour améliorer la situation des enfants à l'aide sociale.

Links / liens

Liens de l'organisation

<https://www.buerobass.ch/fr/le-bureau>

<https://www.buerobass.ch/fr/notre-equipe/notre-equipe/hoeglinger>

Contact(s) / Kontaktperson(en)

Dominic Höglinger, associé et responsable du secteur Garantie du minimum social, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, dominic.hoeglinger@buerobass.ch, +41 (0)76 525 44 26